

3.4 Temps de travail, durée travaillée et sous-emploi

En 2015, les femmes qui travaillent sont près de quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes : c'est le cas pour 30,4 % d'entre elles, contre 7,9 % pour les hommes. Elles représentent ainsi 78 % des personnes travaillant à temps partiel. Les écarts entre femmes et hommes tendent néanmoins à se réduire : au cours de la dernière décennie, le temps partiel progresse légèrement chez les hommes, tandis qu'il se stabilise chez les femmes. Quelle que soit la quotité de temps travaillée, les femmes sont plus souvent à temps partiel, mais l'écart est un peu plus marqué pour les personnes à 80 % d'un temps plein. Ainsi, 24 % des femmes et 11 % des hommes à temps partiel sont à 80 %.

Le temps partiel est plus répandu dans les emplois où les femmes sont plus présentes, comme dans la fonction publique, les services (nettoyage, santé et action sociale, éducation) ou encore chez les employés. Cependant, à catégorie socioprofessionnelle identique, elles se trouvent deux à trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Ainsi, parmi les cadres, 19 % des femmes et 6 % des hommes sont à temps partiel et, chez les employés non qualifiés, c'est le cas de 49 % des femmes, contre 21 % des hommes.

Le nombre et l'âge des enfants à charge sont des facteurs plus déterminants du travail à temps partiel pour les femmes que pour les hommes. Le recours au temps partiel est plus fréquent pour les mères à partir de deux enfants ou pour celles qui ont un enfant en bas âge. Ainsi, 27 % des femmes sans enfant et 29 % des mères d'un seul enfant travaillent à temps partiel, contre 36 % pour les mères de deux enfants et 45 % pour celles ayant au moins trois enfants. De même, 38 % des mères ayant au moins un enfant de moins de trois ans travaillent à temps partiel et

50 % quand elles ont deux enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans. Pour les hommes, le recours au temps partiel varie très peu selon l'âge ou le nombre des enfants.

En 2015, 6,6 % des actifs occupés sont dans une situation de **sous-emploi** ; pour l'essentiel, il s'agit de personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire. Là encore, les femmes sont plus souvent exposées à cette situation (9,7 % contre 3,7 % pour les hommes), même si les écarts sont moins marqués que pour le temps partiel et qu'ils tendent à se réduire depuis une dizaine d'années.

En 2015, la **durée annuelle effective** travaillée par les femmes à temps complet est de 1 578 heures en moyenne, contre 1 707 heures pour les hommes, soit 8 % de moins. Cet écart s'explique à parts presque égales par le fait qu'elles travaillent en moyenne moins d'heures par jour (7,7 heures contre 8,0 heures pour les hommes) et qu'elles travaillent en moyenne moins de jours dans l'année (205 jours contre 215 jours pour les hommes). Ces écarts de durée annuelle entre femmes et hommes s'observent pour toutes les catégories socioprofessionnelles, mais sont d'ampleur variable : ils sont presque nuls pour les employés non qualifiés et sont les plus importants pour les cadres (- 11 % chez les femmes). Ils sont davantage marqués pour les parents (- 10 %), notamment quand le ménage comprend un enfant en bas âge (- 19 %). Pour les salariés à temps partiel, les heures travaillées par les femmes et par les hommes sur l'année sont très proches, légèrement à l'avantage des femmes (+ 4 %). Pour les non-salariés, l'écart est en revanche bien plus important (- 19 %), et s'explique davantage par des journées plus intenses pour les hommes. ■

Définitions

Sous-emploi : personnes actives occupées qui, soit travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, soit ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage technique ou partiel.

Durée annuelle effective : durée effectivement travaillée sur l'ensemble de l'année par les personnes en emploi (emploi principal). Cette durée inclut les heures supplémentaires rémunérées ou non, régulières ou non, et exclut les heures non travaillées pour cause de congés annuels, jours fériés, maladie, maternité/paternité, chômage partiel, formation, grève.

Pour en savoir plus

- « Enquête emploi : activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- « Les femmes à temps partiel et complet : quels parcours professionnels, quels profils ? », *Document d'études* n° 199, Dares, juillet 2016.

Temps de travail, durée travaillée et sous-emploi 3.4

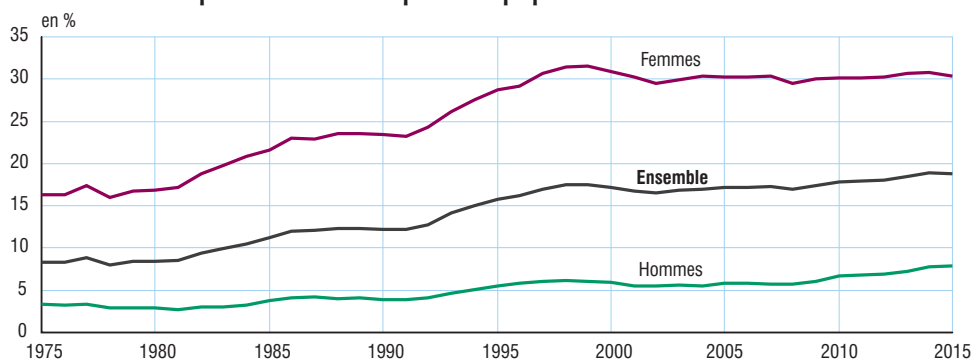
1. Temps partiel et quotité travaillée en 2005 et 2015

	2005			2015		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Temps partiel	30,3	5,8	17,2	30,4	7,9	18,8
Moins d'un mi-temps	6,3	1,3	3,6	6,7	2,4	4,5
Mi-temps	6,5	1,9	4,0	4,6	1,5	3,0
Supérieur à 50 % et inférieur à 80 %	7,7	1,1	4,2	8,6	2,4	5,4
80 %	6,6	0,7	3,4	7,3	0,9	4,0
Plus de 80 %	2,2	0,3	1,2	3,1	0,6	1,8
Non renseigné	1,1	0,6	0,8	0,2	0,2	0,2
Temps plein	69,7	94,2	82,8	69,6	92,1	81,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2005 et 2015.

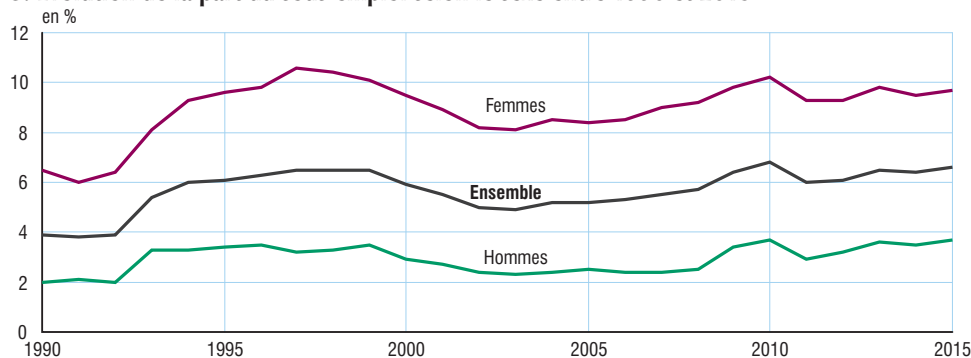
2. Évolution de la part des actifs occupés à temps partiel selon le sexe entre 1975 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 1975 à 2015.

3. Évolution de la part du sous-emploi selon le sexe entre 1990 et 2015



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 1990 à 2015.

4. Durée effective de travail en 2015

	Salariés à temps complet			Salariés à temps partiel			Non-salariés		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Durée annuelle effective (en heures)	1 578	1 707	1 652	983	948	976	1 821	2 244	2 100
Durée moyenne d'une journée de travail (en heures)	7,7	8,0	7,8	5,6	5,4	5,5	7,9	9,0	8,6
Nombre moyen de jours travaillés dans l'année	205	215	210	177	176	177	230	250	243

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.